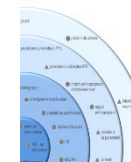


Description succincte des prestations

INTERVENTIONS INTENSIVES

Niveau IV



ER	Prestations de l'école régulière
AM	Prestations du domaine de l'allophonie-migration
PS	Prestations du domaine de la pédagogie spécialisée
PSPS	Prestations du domaine de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire
SE	Prestations du domaine socio-éducatif en milieu scolaire

PS	Mesure renforcée (MR) de prestation PPL	Une mesure renforcée de prestation PPL consiste en une relation thérapeutique entre un thérapeute PPLS et un (ou plusieurs) enfant(s), présentant des troubles qui concernent sa relation à lui-même, son contexte scolaire et son entourage tant familial que social.
	Mesure renforcée (MR) de pédagogie spécialisée	Mesure relevant de la pédagogie spécialisée destinée aux élèves entravés durablement dans leurs apprentissages en raison d'une déficience, d'un polyhandicap ou d'un trouble invalidant. Mesure qui consiste souvent en un cumul de prestations.
	Procédure d'évaluation standardisée (PES)	Procédure qui détermine les besoins individuels en vue de l'attribution de mesures renforcées en pédagogie spécialisée.
	Projet individualisé de pédagogie spécialisée (PIPS)	Projet définissant, pour le bénéficiaire d'une mesure renforcée, des objectifs de développement et d'apprentissage adaptés, tenant compte des besoins et capacités de l'élève.